



Lambert-Lucas



64 pages
10 euros
ISBN 978-2-35935-060-9

Jean-Michel Louka

SINGULI

*Petit vade-mecum
de psychanalyse*



Il règne dans notre patrie une vraie furor prohibendi [fureur d'interdire], un penchant à mettre en tutelle, à intervenir et à interdire qui, comme nous le savons tous, n'a pas précisément porté jusqu'ici de bons fruits [...]. Je suppose que dans cette décision à prendre sur le cas de la psychanalyse qui nous occupe actuellement, vous avez votre mot à dire, un mot qui compte ; je ne sais si vous avez l'envie ou l'influence nécessaires pour vous opposer aux penchants bureaucratiques. Bien que mes pensées sur la question ne fassent pas autorité, je ne vous les épargnerai pas. J'estime qu'un excès d'ordonnances et d'interdictions nuit à l'autorité de la loi. C'est un fait d'observation : là où il n'existe que peu d'interdictions, elles sont soigneusement respectées ; là où à chaque pas on se heurte à des interdictions, on éprouve bel et bien la tentation de passer outre. [...]

Sigmund Freud, Vienne, 1926,
La Question de l'analyse profane,
Gallimard, 1985.

On a eu un petit instant comme ça un éclair de vérité avec la psychanalyse. Ce n'est pas du tout forcé que ça dure.

Jacques Lacan, Rome, 1974,
La Troisième
Conférence de presse
VII^e Congrès de l'EFFP

Oui, j'ai fait une psychanalyse...

Au départ, je ne me savais pas nécessairement devenir psychanalyste, mais j'ai eu besoin de faire ma psychanalyse, parce que j'avais des soucis, je rencontrais des impasses. Il se trouve que par ce moyen, je ne dirais pas que tous mes problèmes se soient définitivement résolus, mais que j'ai pu progressivement percevoir le monde d'une autre façon.

À tous les gens ouverts, intéressés par ce qu'on appelle communément « la vie », par les enfants, par les vieillards, par les fous, par tous les exclus – nous sommes dans une société qui exclut les étrangers, qui exclut les symptômes, qui exclut les vieux, qui exclut les femmes, et cela ne cesse pas, mais s'accroît chaque jour un peu plus –, à toutes ces personnes, je voudrais leur demander de s'avancer et de dire : « Oui, j'ai fait une analyse », leur demander de le reconnaître et d'avoir le courage de le révéler et de dire quelque chose comme : « Je me sentais exclu de la vie et, au fil de mon analyse, je suis revenu avec les autres ; et j'ai envie de témoigner que j'ai pu revenir pour m'inscrire au sein de cette « communauté inviolable » ou dispersée que sont les « psychanalystes » (comme l'appelle si justement le psychanalyste Jacques Nassif, reprenant cette expression au titre d'un ouvrage de Maurice Blanchot).

Moi, j'ai toujours eu le désir de m'ouvrir aux questions humaines fondamentales, et c'est la psychanalyse qui m'a donné cette envie de revenir vers les autres. De leur faire éprouver l'importance cruciale aujourd'hui qu'il y a à repenser. Repenser les problèmes humains, repenser l'amour, repenser le désir, repenser le couple, repenser la famille, repenser l'éducation, repenser la situation qu'on occupe dans les générations, repenser notre rapport à la technique qui nous hante et la science qui nous fascine et la religion qui nous capte...

L'inconscient

L'inconscient n'est pas de Sigmund Freud (1856-1939). L'inventeur de la psychanalyse n'est pas le premier penseur à découvrir ou même inventer la notion ou le mot. C'est pourtant lui, Freud, qui finira par l'établir comme le concept majeur de sa doctrine en lui donnant une signification précise, radicalement différente de ses prédécesseurs.

L'inconscient freudien est un lieu parfaitement inconnu de la conscience, c'est une « autre scène » (*eine andere Schauplatz* dit Freud). Deux moments de la théorie psychanalytique : (1) la première topique (Ics-Pcs-Cs) ; (2) la seconde (moi, ça, surmoi).

D'où deux définitions : (1) l'inconscient comme instance ou système (Ics) formé de contenus refoulés qui échappent aux autres instances du préconscient (Pcs) et du conscient (Cs) ; (2) l'inconscient n'est plus alors à proprement parler une « instance », mais sert à désigner et qualifier le contenu du « ça », mais aussi une grande part du « moi » et du « surmoi ».

Chez Jacques Lacan (1901-1981) pour qui « le langage est la condition de l'inconscient », l'inconscient sera dit structuré « comme un langage ». Il s'agit là d'un savoir constitué de petites lettres et occupé par des signifiants refoulés. À la fin de son œuvre, Lacan avancera une représentation topologique de l'inconscient montrée, à son Séminaire public, au moyen des nœuds borroméens.

L'Œdipe

Œdipe, c'est le personnage créé par Sophocle. Deux pièces de théâtre (*Œdipe Roi*, *Œdipe à Colone*) qui réfèrent à un mythe. Un mythe fondateur, devenu aussi le mythe fondateur de la doctrine psychanalytique freudienne. Titillé par Lacan – plus même, remis sérieusement en question tout au long de son œuvre de théorisation –, il ne sera pas détruit ou dépassé, mais, *in fine*, conservé par celui-ci.

Freud se sert de l'histoire d'Œdipe, qui accomplit à son insu l'oracle de Delphes : tuer son père et coucher avec sa mère. Il en fait un complexe psychique, l'*Ödipuskomplex*. Celui-ci est la représentation inconsciente au moyen de laquelle s'exprime, entre trois et cinq ans, le désir amoureux ou sexuel de l'enfant pour le parent de l'autre sexe et, en retour, son hostilité pour le parent de son sexe. Il peut y avoir inversion, on parle alors de complexe d'Œdipe inversé. Puis il décline (période de latence) et doit se résoudre à la puberté en recherchant et trouvant un nouveau type de choix d'objet.

Depuis longtemps, dans la psychanalyse, on parle directement d'Œdipe, de l'Œdipe, pour simplifier l'expression « complexe d'Œdipe ».

Le désir

Le désir, la tendance, le souhait, le besoin, la convoitise, l'appétit sont des termes traditionnellement communs à la philosophie, la psychanalyse ou encore la psychologie.

Cependant, pour Freud, cela désigne et la tendance et... sa réalisation. C'est un accomplissement possible d'un souhait, d'un vœu (*Wunsch*, en allemand, la langue de Freud), mais d'un vœu inconscient. Ce sont les mots *Wunscherfüllung* ou *Wunschbefriedigung* qu'utilise Freud. Ils sont équivalents au *wish fulfilment* anglais. Il s'agit de l'accomplissement d'un souhait inconscient ou de sa satisfaction.

Lacan s'y prend autrement et c'est sa conception qui domine aujourd'hui en psychanalyse. Il reconceptualise le désir à partir de la tradition philosophique. Il s'agit alors, avec Lacan, d'exprimer quelque chose de l'ordre de la convoitise ou d'un appétit qui ne peuvent se satisfaire que dans l'absolu, introduisant dès lors, dans l'affaire, de l'impossible. Ce n'est plus, ici, avec Lacan, en aucun cas, la pure et simple possible réalisation d'une tendance ou d'un souhait.

Le désir, avec Lacan, devient « désir d'un désir », d'où le terme plus approprié en allemand de *Begierde* et en anglais *desire*.

Un psychanalyste dans la cité

Tout commence ainsi, « faire » sa propre psychanalyse. C'est un faire. Et il faut bien la faire, c'est-à-dire la mener jusqu'à sa fin pour qu'elle ait quelque raison d'être. La pratiquer jusqu'à sa fin, pas seulement son terme. Un terme, on peut le poser volontairement, quand on en décide, donc, trop tôt généralement, et même trop tôt, toujours, en psychanalyse !

Une fin, c'est autre chose. Cette fin, dans une analyse se repère, c'est un bouclage. Elle est là... ou pas encore là. On ne peut pas en décider à la légère... c'est plutôt elle qui en décide.

Une psychanalyse peut mener à quelque chose d'inédit pour le sujet, par exemple *devenir psychanalyste*. Pouvoir un jour se soutenir de cette place de psychanalyste et exercer cette fonction de psychanalyste pour quelques autres... Jamais beaucoup plus, sur toute une vie de psychanalyste.

Et comme Sigmund Freud y a insisté, en psychanalyse, il ne s'agit jamais d'autre chose que de psychanalyse. Pas de médecine, pas de psychiatrie, pas plus de psychologie, de pédagogie ou de sociologie. La psychanalyse est une discipline à part entière, indépendante et non inféodée à quelque autre discipline que ce soit, médicale ou de sciences humaines.

Celui qui exerce, qui pratique la psychanalyse s'appelle « un psychanalyste », ou « un analyste ».

Très tôt, Freud emploie les deux expressions sans en privilégier aucune. On dit toujours pareil, aujourd'hui.

De tout temps depuis son invention en 1896 où Freud emploie pour la première fois ce terme de *psychoanalyse*, la psychanalyse a suscité des rejets, à tout le moins des résistances. Elle disait en quoi consistait l'Homme. Elle disait ce qu'elle entendait des humains allongés sur un divan. Ils parlaient de sexe, de désir, de jouissance, de vie et de mort. Les hommes comme les femmes et même les enfants.

Scandale !

Elle disait, en somme, que le sexuel – pas le génital –, c'était ce qui trônait au centre de l'Humain. Et que cela avait des conséquences, littéralement, inouïes !

... Et que névroses, psychoses et perversions en procédaient.

Son savoir ne provenait pas des livres, il était issu directement d'une expérience de terrain, il lui arrivait tout droit du divan, par la parole singulière de ce que Lacan appellera les « analysants » (ou « psychanalysants », voir ci-dessus la racine freudienne de ces appellations).

Le plus dur fut, pour ledit « psychanalyste », de se faire accepter et reconnaître comme acteur dans la cité. On lui fit toutes sortes de misères, voulant le rabattre, lui et sa méthode, sur le médecin, le psychiatre, voire plus récemment dans l'histoire sur le psychologue ou le psychothérapeute et leurs pratiques reconnues, accréditées, garanties. Et il faut savoir que ce n'est pas fini...

On ne voulut pas accepter d'emblée, malgré ce que Freud énonçait, qu'il puisse, sinon « être », tout du moins représenter et exercer une fonction à effet thérapeutique individuelle et sociale d'importance, voire même d'utilité publique au sein de la cité. Son

indépendance et sa liberté sans contrôle irritaient et irritent toujours encore aujourd'hui.

On voulut ainsi tuer la psychanalyse, par étouffement essentiellement, et en la discréditant scientifiquement. Elle reste une discipline fragile, visée par toutes sortes de personnes ou d'institutions qui lui veulent tant de bien, et risque toujours un jour de disparaître. La psychanalyse est une discipline mortelle. Il faut le savoir.

Un psychanalyste dans la cure

La cure, c'est ce que l'on attend d'un psychanalyste. C'est pour cela qu'on le consulte. Pour qu'il engage avec vous votre cure, c'est-à-dire votre psychanalyse.

Pour cela il vous demandera des honoraires. Une cure n'est pas gratuite. Pourquoi, d'ailleurs, le serait-elle ? Quand vous prenez le train, ou même l'autobus, quand vous allez acheter votre pain ou votre beefsteak, ce n'est pas gratuit non plus. De plus votre cure ne sera pas remboursée par la Sécurité sociale, qui ne reconnaît pas ce traitement qu'est une psychanalyse. Remarquez, votre baguette de pain ou votre kilo de tomates ne sont, pas plus que la psychanalyse, remboursés par la Sécurité sociale, ni même par votre mutuelle.

On s'engage dans une psychanalyse, non seulement avec son corps et sa parole, mais aussi avec ses deniers. On ne fait pas régler la note par la collectivité nationale, via la Sécurité sociale.

À Paris, aujourd'hui, une séance se règle entre quarante et quatre-vingts euros. En moyenne, autour de soixante euros. Mais il existe des séances qui ont été « négociées » à dix, vingt ou trente euros, pour des étudiants, par exemple, ou des personnes en grandes difficultés financières que l'on souhaite, néanmoins, passagères.

On y engage aussi de son temps, autant que de celui qui vous écoute. Autre raison pour laquelle on le paye. Et sans savoir, *a priori*, combien de temps cela durera. Ainsi, on ne prescrit pas cinquante ou cent séances de psychanalyse comme on le ferait pour la kinésithérapie.

Il est faux, voire caricatural, de dire que le psychanalyste est muet, se tait ou fait toujours silence...

S'il laisse parler son analysant le premier, c'est parce que c'est une nécessité de se taire pour ouvrir le champ de la parole à l'Autre et commencer à, non seulement comme on dit « écouter », mais mieux, « entendre » ce que ce sujet, venu le consulter, lui adresse, lui demande.

Docteur ne veut pas dire médecin

En France, la situation est typique. On la doit à l'Ordre des médecins. Celui-ci a toujours fait pression sur la population, le public et sur l'État pour faire accroire qu'un « docteur », c'était un médecin. Exclusivement un médecin. Un médecin est docteur, certes, mais il l'est parmi bien d'autres docteurs, dans bien d'autres disciplines.

Docteur, veut dire avoir fait de la recherche dans le cadre universitaire. Le doctorat et la délivrance de son titre de « docteur », après que le candidat ait soutenu sa thèse de doctorat devant ses pairs et ses maîtres, signe la récompense de l'impétrant qui vient ainsi rejoindre la communauté des « docteurs », des savants en la matière, en sa discipline et qui le reconnaissent comme tel, un parmi les leurs.

Docteur est donc et un grade universitaire et un titre reconnu par l'État. Au niveau de l'Europe aujourd'hui, avec le système LMD (licence, master, doctorat), l'uniformisation tend à permettre, autorise en tout cas, tout « docteur » à faire état de son titre, à porter son titre.

Tout psychanalyste « docteur » doit pouvoir porter son titre, qu'il soit médecin ou non.

Mon avis, c'est que personne ne devrait porter ce titre de « docteur », médecin ou non. En faire mention sous son nom, parfois, si on le souhaite, devant son nom... non !

Psychanalyse et médecine

Freud l'avait bien précisé, il y avait insisté... La psychanalyse n'est pas de la médecine. La psychanalyse est une discipline autonome qui n'appartient pas au champ médical. Elle doit rester indépendante de la médecine. Cela n'empêche en rien le psychanalyste d'avoir quelques connaissances de base, voire plus, en médecine. La médecine est un savoir et une compétence. Le psychanalyste peut acquérir ce savoir, ne serait-ce que partiellement. En aucun cas il ne doit se croire compétent. Lorsque le psychanalyste est médecin, il doit savoir choisir entre la médecine et la psychanalyse. Ne pas jouer sur les deux tableaux... Au risque d'être trop médecin, ou pas assez psychanalyste. Trop psychanalyste et pas assez médecin.

Psychanalyse et psychiatrie

Sigmund Freud n'était pas psychiatre. Il était médecin, chercheur en neurologie... Avant d'inventer la psychanalyse à partir du dire des hystériques et de ses propres rêves racontés dans son transfert à Wilhelm Fliess (1858-1928). Il invente la psychanalyse à partir des névroses. Il ambitionna, pourtant, que la psychanalyse devienne la nouvelle « psychiatrie », qu'elle l'englobe et la remplace. De même pour la psychologie.

Jacques Lacan était psychiatre, pur psychiatre du cadre des hôpitaux psychiatriques. Sa thèse de 1932 fut une thèse de psychiatrie. Il entre dans la psychanalyse par le biais de la psychiatrie et l'étude de la folie (des psychoses).

Pourtant, l'un comme l'autre, et d'autres encore parmi les pionniers, ont toujours insisté pour dire que la psychanalyse et la psychiatrie formaient des champs différents du savoir sur la psyché, mais que, surtout, leurs pratiques différaient, voire s'opposaient sur bien des points. En effet, les abords psychiatrique et psychanalytique de la névrose, de la psychose et de la perversion divergent.

C'est plus clair, aujourd'hui encore, où la psychiatrie est retournée dans le giron de la médecine et que le psychiatre, le médecin psychiatre, pratiquera son art, essentiellement référé aux sciences biomédicales et psychopharmacologiques.

Psychanalyse et psychologie (dite clinique)

La psychologie, il faudrait dire les psychologies, représente un champ du savoir extrêmement étendu, pratiquement sans limites, au point, parfois d'englober toute action, toute influence d'un sujet sur un autre, voir sur plusieurs autres. La psychologie, c'est l'étude de la relation humaine en tant que telle. La psychologie est devenue une discipline universitaire très encadrée par les pouvoirs publics.

À ce titre la psychanalyse pourrait représenter l'une des nombreuses branches du tronc commun psychologique. Il n'en est rien, parce que dès sa naissance freudienne, la psychanalyse a rompu avec la psychologie, comme elle l'a fait avec la psychiatrie, ou encore les psychothérapies.

La psychanalyse se revendique être une discipline non médicale, mais également non psychologique. Elle est une discipline à part dans le monde « psy ». Et elle défend farouchement sa spécificité que d'aucuns voudraient voir réduite à quelque chose d'autre qu'elle-même. Être assimilée, à nouveau, au champ de la médecine via la psychiatrie, ou être incluse dans le champ de la psychologie dynamique, clinique, à l'Université.

Il n'y a pas de diplôme de psychanalyste comme il y a un diplôme de médecin, de psychiatre ou de psychologue. Un public, parfois mal intentionné, qui

subit des pressions de toutes sortes visant à éliminer la psychanalyse, y voit là une faiblesse et des praticiens auxquels on ne peut faire confiance puisqu'ils ne seraient pas contrôlés par l'État. Comme si l'État était, en ce domaine, une référence et une garantie de quoi que ce soit.

Psychanalyse et psychothérapie(s)

Il existe en France et de par le monde, actuellement, plus de cinq cents techniques de psychothérapie. Chaque mois il s'en crée de nouvelles, dérivées, pour la plupart, des techniques déjà existantes. Elles sont toutes issues de la méthode et des techniques psychanalytiques. Soit pour les réfuter, soit pour les édulcorer, les copier, les détourner ou les singer, et même sans dire leur provenance. Le plus souvent elles n'inventent rien, mais remettent au goût du jour des techniques ancestrales dépassées et puisées un peu partout, pas toujours aux meilleures sources. Elles sont profondément lestées par des ambitions qu'il faut bien dire purement commerciales.

Depuis ses débuts, la psychanalyse se bat constamment pour ne pas être englobée, noyée, absorbée et anéantie dans ces innombrables techniques « psy ». La psychanalyse revendique à chaque instant être une discipline à part, qui a sa propre théorie du psychisme et ne se réduit pas à sa ou ses techniques comme la plupart des psychothérapies. Elle a construit une théorie originale du sujet qui la distingue de toutes les autres disciplines du champ « psy » : psychiatrie, psychologie, psychothérapie.

La psychanalyse n'est donc pas plus de la psychothérapie qu'elle n'est de la médecine, de la psychiatrie ou de la psychologie. La psychanalyse ne ressortit que d'elle-même.

Psychanalyse et université

Université et psychanalyse n'ont jamais fait très bon ménage. Freud n'a été nommé « professeur », sans chaire d'enseignement d'ailleurs, tardivement qu'en 1901. À quarante-cinq ans.

Il y a comme une antinomie entre ces deux entités hétérogènes, université et psychanalyse. La transmission universitaire des connaissances et la transmission du savoir accumulé par la psychanalyse ne ressortissent pas de la même méthode. Gouverner, éduquer et psychanalyser étaient d'ailleurs les trois tâches que Freud avait déclarées impossibles... Quant à Lacan, il dut construire, après mai 1968, sa théorie des quatre discours dont deux parmi ces quatre sont le discours du psychanalyste et le discours universitaire, marquant bien leur différence et même leur incompatibilité.

Aujourd'hui, beaucoup de psychanalystes sont partis à la conquête de l'université, en France comme ailleurs dans le monde. C'est un choix personnel et en même temps un pari. Ils sont devenus maître de conférences, puis professeurs des universités. Ils ont été habilités à diriger des recherches et produisent ainsi un certain nombre de « docteurs » en psychanalyse, ce qui n'a rien à voir, bien entendu, avec le fait de faire sa psychanalyse personnelle et de devenir psychanalyste praticien. Malgré tout, le

public s'y perd un peu, et n'y rencontre qu'un titre de plus. C'est une illusion de garantie offerte à un public qui, comme l'État, croit aux diplômes universitaires, croit surtout que les diplômes garantissent quelque chose en ce domaine.

Ces psychanalystes universitaires ont provoqué, chemin faisant, une levée de boucliers et une riposte de la part des psychologues cognitivo-comportementalistes qui ne cessent d'essayer de les déloger de l'université afin... de prendre leur place et d'exercer leur propre influence sur les générations présentes et à venir d'étudiants en psychologie. C'est une guerre ouverte, toujours en cours...

Déclaration / installation

Les avis divergent toujours aujourd'hui. Certains pensent que la psychanalyse, pour ceux qui l'exercent, n'est pas une profession spécialisée, une spécialisation, par exemple, de la psychiatrie ou de la psychologie, voire l'une du vaste champ des psychothérapies. Ils disent que c'est un rapport au monde particulier, un rapport transformé depuis qu'ils ont fait leur analyse personnelle, rapport à partir duquel ils pratiquent. D'autres pensent, au contraire qu'il s'agit bien d'une profession, puisqu'il s'agit d'un métier (c'est le raisonnement), et que cette profession doit exister en se soumettant à une déclaration sociale, c'est-à-dire publique avec ses conséquences fiscales, la couverture d'une assurance professionnelle, etc.

Deux conceptions, donc, que je rencontre, pour ma part, depuis une quarantaine d'années, sans fléchir. Une sorte de *disputatio* sans véritable point d'accord.

L'inégalité des statuts

Comment comprendre qu'un médecin, psychiatre ou non, devenu psychanalyste, sera exempté de la TVA, du seul fait qu'il est médecin, à moins de se désinscrire de l'Ordre et de renoncer à la pratique de la médecine ?

Comment comprendre qu'un psychologue clinicien, devenu psychanalyste, ne sera pas non plus soumis à la TVA, parce que contribuant au soin via sa définition officielle par les instances publiques ? Sauf à renoncer à se déclarer comme psychologue pour se déclarer comme psychanalyste.

Que va-t-il en être du psychothérapeute d'État, selon la loi actuelle et ses décrets d'application, réservant ce titre à ceux et celles qui sont dûment habilités par les instances ministérielles et couchés sur une liste officielle mise à jour par la préfecture ?

Contribuant à la santé mentale, ne vont-ils pas obtenir une exemption du paiement de la TVA ?

Exclu du soin à la personne, seul le psychanalyste « ni-ni » (ni médecin, ni psychologue), voire « ni-ni-ni » (ni médecin, ni psychologue, ni psychothérapeute), restera celui à qui on impose le paiement de cette « taxe sur la valeur ajoutée », visant habituellement les transactions commerciales. De quel commerce le psychanalyste serait-il bien redevable ?

Du transfert

Sigmund Freud le premier, mais Jacques Lacan en a témoigné aussi (*Séminaire sur le transfert*, 1960-1961), d'autres encore, cette question du transfert est l'une des plus coriaces auxquelles la psychanalyse a eu et a affaire. Elle n'a toujours été abordée, prise en compte, que tardivement dans l'œuvre de chacun. Chaque analyste y résistait en somme farouchement durant de nombreuses années.

Mais il faut savoir néanmoins que toute l'affaire de la psychanalyse repose sur le transfert. Le transfert, c'est l'amour, tout simplement. Le transfert, c'est le retour du passé dans le présent... Mais pas seulement, un bout du transfert, c'est du présent dans le présent. Le transfert a trois dimensions, l'une imaginaire, le retour du passé dans le présent d'un amour du passé dans le présent. L'autre symbolique, qui se met à exister quand on se met à parler, et à parler à quelqu'un qui vous écoute, à quelqu'un qui vous entend bien... à quelqu'un avec qui on s'entend bien !

Mais, il existe encore une troisième dimension, bien plus retorse, qui est la dimension réelle du transfert. De celle-ci, on ne peut rien faire, rien dire, sinon la considérer avec respect, donc avec méfiance, sans vouloir l'imaginariser ou la symboliser, car c'est... impossible. La repérer, la cerner, la considérer, c'est déjà beaucoup... Y prêter attention donc, et ne jamais la méconnaître, au risque de s'y perdre.

Psychanalyse et féminin

Dans les demandes actuelles de traitement et de soins, on peut aisément percevoir des espoirs analogues à ceux qui ont été suscités dans d'autres domaines par les succès scientifiques et les réalisations technologiques. La demande est une demande de réparer, de reconfigurer, de reformater, en un mot d'améliorer la « machine » humaine, jugée par trop défailante.

À l'ancien souci légitime de résoudre la souffrance d'un symptôme s'est substituée l'exigence d'éradiquer un trouble. La recherche de la solution d'un problème supposait, psychanalytiquement parlant, la prise en compte d'un manque, alors que tout va aujourd'hui dans le sens logique d'une obligation de résultat : l'adresse de la demande s'est réduite à une revendication de « bonne » santé assurée, et l'attention apportée au frayage de l'inconscient d'un sujet est étouffée par un savoir orthopédique multinormé sur celui-ci.

Comment faire la part, dans les manifestations actuelles, des effets du refoulement et des effets du déni qu'alimente le discours social ? Quel versant du symptôme rapporter à la structure subjective en souffrance, quel versant au discours familial ou à la logique sociale ?

Le refus du *féminin*, son déni, participe de cette évolution néfaste d'aujourd'hui. La thèse générale

s'énonce ainsi : « Les femmes, c'est comme les hommes ». Même travail, mêmes sports, y compris les plus violents, mêmes tâches... que du même. Plus de différence des sexes. D'où un retour du bâton sous diverses formes, par exemple, actuellement, le style « *girly* ». *Girly* ou la vraie fille, vêtements, nourriture, façon d'être, façon de se comporter *girly*, accessoires *girly*, *sex toys* rose bonbon *girly*, petits plats, gâteaux, couleur rose partout, de l'entre-filles et pour les filles, quoi ! etc. Comme si on savait d'avance ce qu'est une fille ! Une fille, c'est rose, un garçon, c'est bleu. Comme si on décrétait que le *féminin* c'était ça ! *Girly* ! Point barre !

La « *girly connection* » est quelque chose que le commerce, le marketing s'est aujourd'hui approprié afin de parler d'un *féminin* qui ne se réduirait qu'à de la *féminité* du moment, de l'instant, par le biais de l'objet (toujours celui que Jacques Lacan appelle petit a). Ce qui nous fait reprendre la considération du *féminin* comme autre chose, autre chose même qu'une figure de l'objet (que Jacques Lacan appelle petit a). Car le *féminin* ne réside pas que du côté pulsionnellement consommable de l'objet, point de rencontre avec les ruses des rusés renards du commerce qui exploitent la dimension imaginaire de l'objet. Si le *féminin* a bien une dimension imaginaire qui s'appelle la *féminité*, le *féminin* a une autre dimension, plus fondamentale, qui se situe du côté du réel. Sinon, comment pourrait-on parler d'une façon pertinente d'un homme féminin, ou du féminin d'un homme ?

La fin d'une analyse

La fin d'une analyse, c'est quand on a son inconscient *à la bonne*, et qu'en même temps, on ne cesse pas de l'avoir *à l'œil* !

C'est aussi quand on l'a *finie*... et pas seulement *terminée*. Il est facile, plus facile en tout cas de mettre un terme à son analyse que de la finir, c'est-à-dire de la boucler. La boucler veut dire aussi, qu'après, on n'a plus à parler n'importe quand, à n'importe qui, pour dire n'importe quoi et d'envahir tout le monde avec le récit de ses symptômes, de ses failles, de ses plaintes.

On a épuisé en analyse son histoire. On la connaissait particulière, on la sait aujourd'hui singulière. On n'attribue plus non plus à l'autre la cause de ses malheurs, on sait y avoir été, *nolens volens*, au moins pour un petit, ou un grand, quelque chose. Surtout dans la répétition desdits malheurs. Surtout dans cette façon si communément répartie d'un « je n'en veux rien savoir ». Maintenant on sait, et on en tire les conséquences.

Pour certains, on passe au fauteuil et l'on continue cette chose, ininterrompue depuis Freud, qui s'appelle la psychanalyse, la pratique psychanalytique.

L'association / l'école

Depuis, presque, les débuts de la psychanalyse à la fin du XIX^e siècle, rassembler les psychanalystes a été une nécessité pour permettre la transmission de la psychanalyse. Ce fut, dès 1907, la société psychanalytique de Vienne que présidait Freud, puis dans chaque pays conquis par la psychanalyse se formèrent une ou plusieurs associations. En 1910, l'internationalisation qui s'était rapidement développée aboutit à la création de l'*International Psychoanalytical Association* (IPA). Beaucoup de scissions, cependant, jalonnèrent jusqu'à aujourd'hui la plupart des associations ou sociétés de psychanalyse de par le monde...

L'école, c'est autre chose. L'idée en fut réintroduite par Jacques Lacan au moment de fonder son école, l'*École Freudienne de Paris*, en 1964. La notion d'école en psychanalyse, d'une façon moderne, est ainsi liée au nom et à l'œuvre de Lacan.

Lacan voulait retrouver, dans une dimension où le politique a sa part, ce que fut l'école antique de philosophie : « un refuge et une base d'opération ». Depuis sa disparition, d'autres écoles lacaniennes se sont créées. Certains lacaniens ont abandonné le concept d'école pour revenir à l'association ou à la société. D'autres persévèrent dans la ligne ouverte par Lacan. Une école nécessite le cartel comme groupe

particulier de travail et, surtout, de remettre sans cesse en chantier la question de la passe, centrale dans la notion d'école depuis Lacan.

La formation du psychanalyste

Il n'y a pas de formation du psychanalyste à proprement parler. On n'est pas ici à l'école de médecine ou à l'université ou dans une école d'ingénieurs. Il y a des formations de l'inconscient, par contre, auxquelles l'analyste doit devenir sensible et familier. C'est son analyse qui l'y prépare. Quand il commence à exercer, quand il passe à la pratique, il doit les avoir toutes repérées, et donc y être rompu.

L'analyse est plutôt une *dé-formation* qu'une formation. Dé-formation de la médecine ou de la psychologie, ou autre encore, de la philosophie ou des sciences dites humaines, de là d'où provient l'impétrant psychanalyste.

La passe

Dispositif inventé par Jacques Lacan, en 1967, afin de savoir, de repérer ce qui s'est passé dans une analyse et précisément ce qui se passe quand il vient au futur analyste, toujours et encore analysant, de passer du divan au fauteuil, et de continuer ainsi cette chaîne de transmission de la psychanalyse qui commença avec Freud et son invention du dispositif fauteuil-divan. Il s'agit de cette même idée, récurrente, d'en savoir toujours plus sur comment votre inconscient vous mène, à chaque instant, chaque jour, par le bout du nez !

Le séminaire

Autre lieu de transmission de la psychanalyse, lors de l'exposé d'une pensée en construction, à chaque séance, et concernant les points cruciaux de la psychanalyse.

Le quasi paradigme aura été, pour nous analystes français de la deuxième moitié du XX^e siècle, le Séminaire public (de 1953 à 1980) de Jacques Lacan. Tout psychanalyste (freudien ou freudien ET lacanien) accompli a, ne serait-ce qu'un temps, fait « son » séminaire. « Je vais au séminaire de... » signe votre orientation et vous situe dans le champ de la psychanalyse.

Le cartel

Troisième lieu de transmission de la psychanalyse pour les lacaniens. Petit groupe de quatre à six personnes qui se réunissent régulièrement pour travailler une question et espérer en dire quelque chose lors d'une réunion collective plus vaste comme celle d'une école. Le cartel en principe se dote d'un « plus-un », membre du cartel qui veille au grain de la pensée et de la progression du travail collectif.

Les colloques / congrès / symposium

Quatrième lieu de transmission de la psychanalyse, en grand groupe. Intermédiaire entre la transmission, la formation et l'information d'un public plus large. Lieu de la *disputatio* par excellence. Sensés apporter un progrès dans le savoir et la pratique de la psychanalyse qu'ils interrogent et discutent parfois âprement. Le tout est soumis, quelques mois plus tard, à publication.

L'édition

Certainement le dispositif de fond le plus important, intellectuellement et politiquement, pour assurer la pérennité de la psychanalyse en provoquant le débat, la controverse, le questionnement des pratiques et de leur évolution. Freud l'avait très vite compris et tout groupement d'analystes, aujourd'hui, le sait bien qui se dote inmanquablement soit d'une maison d'édition (c'est l'idéal, on est maître chez soi), soit tel chef de file d'un courant de pensée théorique fait de telle sorte qu'il soit directeur ou place, souvent par adoubement, quelqu'un de sa société ou de son école comme directeur de collection.

Chaque grande maison d'édition a eu ainsi, traditionnellement, en France, sa collection de psychanalyse. La situation est de plus en plus dure ces temps-ci avec la diminution des lecteurs profanes de la psychanalyse au profit des lecteurs des parutions concernant les centaines de techniques, toujours plus nouvelles et révolutionnaires, de la psychothérapie (humaniste, du bien-être, du développement de soi, etc.) qui veulent détrôner, manifestement, l'hégémonie supposée de la théorie psychanalytique au sein de la psychosphère française.

La psychanalyse mortelle

La psychanalyse est une discipline mortelle. Elle pourrait disparaître, mourir, sans que beaucoup s'en aperçoivent... C'est une question de *transmission*. Laquelle prend un relief tout particulier lorsqu'il s'agit de la psychanalyse, et pour autant que celle-ci n'est ni une science physico-mathématique au sens expérimental actuel (« dure »), ou une science dite « humaine » (« molle ») ou encore une médecine, ni une religion, ni une philosophie, ni même une pédagogie ou quelque idéologie. Raisons suffisantes pour la voir nécessairement « mordre » sur ce monde et, au sein même de cet « immonde » pouvoir espérer y rencontrer encore quelques « mordus » par Freud ou par Lacan...

Ils sont l'avenir de la psychanalyse.

L'avenir

Est-ce l'avenir d'une désillusion à laquelle les jeunes générations auront affaire ? La psychanalyse est attaquée de toutes parts. Considérée comme non scientifique, on la prend pour une secte. Vieillie, « vieillot » pour ses détracteurs, déconsidérée par ses luttes intestines, ses bagarres de chapelles auxquelles plus personne ne comprend rien ayant oublié son histoire et les raisons de ses dissensions, la psychanalyse est en baisse de popularité. Cela arrange beaucoup ceux qui ont la haine du sujet et qui disent ne plus croire à l'inconscient. Ils contribuent, secrètement ou ouvertement à tuer la psychanalyse et voudraient la voir débarrasser le plancher pour mieux, eux-mêmes, venir à l'occuper. Une hégémonie, en ce cas, chasserait l'autre. Rien de nouveau sous le soleil de la *psychè*.

Sauf qu'il s'agit, par le biais de la biologie, de la génétique ou du cognitivo-comportementalisme et des évaluations dites scientifiques, de faire prévaloir un homme-machine sur le découverte reniée de l'inconscient et de venir, une bonne fois pour toutes, rayer radicalement la notion gênante de sujet de l'inconscient, de sujet du désir, du savoir et de la pratique des psychiatres, psychologues cliniciens et des psychothérapeutes qui l'avaient conservée au moins au niveau de leur formation personnelle.

Retour, rétrogradation de Lacan à Freud, de Changeux à Monsieur de La Mettrie, pour servir l'expansion du capitalisme financier et marchand mondial qui ne saurait se voir arrêter par un sujet dont il n'a que faire. Le capitalisme n'a besoin que d'un consommateur des objets du bonheur qu'il produit et doit écouler. Il a besoin donc d'un moi malléable, d'un moi que l'on peut forger comme il convient à son entreprise, convaincu du progrès de la science et des techniques d'exploitation de l'autre en circuit fermé et des diktats du Marché.

Le sujet n'est plus alors qu'un empêcheur de penser en rond... !

Un texte déclaratif :
« Vive la psychanalyse ! »

« Vive la psychanalyse ! », c'est-à-dire « Que vive la psychanalyse ! ». C'est un souhait, un *wunsch* freudien.

Il s'agit de contribuer à un souhait, que je suppose partagé. Et partagé, ici, avec les personnes qui lisent ce texte. Je les suppose, je vous suppose donc, être, au sens fort, intéressés à ce que la psychanalyse, non seulement ne meure, mais mieux encore, à ce qu'elle vive ! Vive la psychanalyse, donc ! Et vive la reconquête ! Freud ne se considérerait-il pas *Conquistador*... ?

Tout d'abord, je voudrais ici essayer de ramasser, d'une manière pertinente, toute la question actuelle de la psychanalyse, en France notamment ; ce n'est pas tous les jours que cela se produit.

Que dire pour ce faire... ?

Qu'il y a trois temps ou, plus précisément, trois *moments* dans l'histoire du mouvement psychanalytique qui ont vu la psychanalyse inquiétée de se retrouver en péril. Trois moments où la catastrophe, c'est-à-dire la disparition, la mort de la psychanalyse aura été toute proche. 1926, 1956, et aujourd'hui (2004-2012). Aujourd'hui, ce moment est donc, à nouveau, un moment critique.

L'expression de *moment* utilisée ici est explicitement reprise à l'historien de la philosophie politique,

John Greville Agard Pocock. Ce n'est, bien sûr, pas pour rien, et c'est ce qui oriente tout de suite le propos et l'analyse qui est faite de l'Histoire dans un sens, c'est-à-dire dans une dimension éminemment politique. Car il va quand même bien s'agir de cela : de *politique de la psychanalyse*. On n'y coupera pas. On ne pourra pas faire comme d'habitude, se reconnaître individuellement dans sa tour d'ivoire, ne rien dire, ne rien faire, sous prétexte que personne n'empêchera quiconque de parler à quiconque, que l'État, encore démocratique et républicain, n'y trouvera rien à redire, c'est-à-dire à sanctionner et ne régentera pas ce dialogue... Sauf que ça n'est pas un dialogue et qu'en principe, il y a entre ces deux-là qui se parlent, entre autres, circulation d'argent... Et ça, l'argent, cela intéresse l'État par le biais du Fisc !

Comme on peut le rappeler, ces moments sont des fictions, au sens positif de Jeremy Bentham, ils sont construits comme autant d'outils symboliques pour se repérer dans l'histoire du mouvement, mais aussi des outils pour construire et influencer sur l'avenir. La coïncidence avec la réalité ne s'établit que par le choix d'une lecture de celle-ci *a posteriori*.

1926, c'est l'affaire Theodor Reik et la lutte générale contre l'absorption de la psychanalyse par la médecine et son idéologie que l'on peut nommer *technoscientiste*. Mais surtout, le heurt entre le mode de pensée de la psychanalyse et celui de la médecine, ce dernier étant parfaitement inadéquat à l'exercice de la psychanalyse. C'est la question de l'analyse qui ne peut être que *profane*, l'irréductible spécificité de la théorie psychanalytique et de son objet, l'inconscient, l'autonomie épistémologique de celle-ci, la particularité de la formation des psychanalystes. La psychanalyse est cette discipline qui ne souffre d'aucun lien de subordination à la médecine, qu'il soit juridique, théorique ou pratique. Seuls Sigmund

Freud et Sandor Ferenczi soutiendront cette pure position face au dévoiement américain, à Jones, etc.

1956, c'est précisément l'envahissement de l'ordre médical, dans la psychanalyse, sa volonté de se situer en surplomb, son contrôle, sa domination jusque dans la formation des psychanalystes, précisément ce que Freud avait dénoncé trente ans plus tôt. C'est le règne de *l'ego-psychology* américaine, ce qui amène Jacques Lacan, aussi seul que Freud face à ce problème, à intervenir pour secouer un peu le landerneau dans un, dans son « *retour à Freud* ». Relire l'œuvre de Freud, à la lettre, et non point se laisser dériver avec ses épigones, élèves ou autres successeurs qui ont cette fâcheuse tendance à édulcorer son œuvre, émousser son tranchant. Lacan, on le sait, sera exclu, banni de l'IPA en 1963. Il fondera alors son école, une école qui se veut ne dépendre que des liens du discours analytique, le 21 juin 1964, l'*École Française de Psychanalyse*, rebaptisée trois semaines plus tard « *École Freudienne de Paris* », EFP. Il s'agissait, dans l'esprit de Lacan, d'une école, au sens antique des écoles de philosophie, refuge et base d'opérations. Elle se voulait lacaniennement freudienne, et localisée à Paris. Elle sera dissoute le 5 janvier 1980 par l'acte, car c'est un acte, analytique, de dissolution, solitaire, comme celui de la fondation seize ans plus tôt, de Lacan, dissolution entérinée quelques mois après par un vote collectif, après un référé légaliste mémorable.

Aujourd'hui, en 2012, et depuis le début de l'affaire du docteur Accoyer sur l'usage du titre de psychothérapeute et son intégration dans la loi de santé publique du 9 août 2004, mais surtout les décrets de mai 2010, c'est à l'envahissement de la psychologie, plus que de la médecine, que la psychanalyse doit faire face. On ne cherche plus ici à la maîtriser et la faire servir à des idéaux qui ne sont

pas les siens, on veut la neutraliser, puis la déglutir, la réduire et la fondre dans l'ensemble des cinquante méthodes de psychothérapie, puis l'ensevelir, l'étouffer et la recouvrir insidieusement, l'assimiler à une psychothérapie comme une autre, en un mot, la tuer parce qu'on la veut et on la sait dorénavant mortelle.

L'envahissement des psychothérapies n'est pas un mot trop fort. Nous sommes aujourd'hui dans le marché d'une société de masse, dépressive et angoissée. C'est le néolibéralisme effréné, par l'imposition des lois généralisées du marché, qui envahit le champ « psy ». L'application de ses lois envahit tous les champs des pratiques professionnelles, y compris des champs qui lui étaient jusque-là étrangers, comme l'hôpital, par exemple, qui se doit, c'est un comble, de devenir une entreprise, gérée comme une entreprise qui devrait faire des bénéfices. Le sujet aussi, remarquons-le est prié de se gérer comme une entreprise, laquelle entreprise-sujet est en somme une sorte, sophistiquée, de machine (par exemple, on dira de cet homme-machine : « il pète un plomb », « il pète un câble », ou « une durite », « il fait un coup de Calgon », « il doit remettre la machine en route », « il lui faut changer les piles », « recharger ses accus », « refaire du carburant »... toutes ces expressions utilisées et intégrées par le sujet lui-même et qui le « machine » chaque jour un peu plus).

L'État ne s'y est pas trompé, qui a voulu réglementer *l'usage d'un titre*, sans rien vouloir savoir, soi-disant et pour l'instant, des psychothérapies elles-mêmes, de leurs idéologies, de leurs théories, de leurs pratiques. C'est là son rôle à l'État encore républicain et démocratique : réglementer. Mais réglementer ne peut se faire sans préjugés idéologiques d'État. Et l'État est aujourd'hui lui-même préoccupé de la soi-disant protection des fameux « usagers »,

comme l'Administration publique s'ingénie à les appeler. L'État lutte contre les charlatans. En fait l'idéologie de l'évaluation, de la garantie à accorder, de la certification du risque zéro l'obsède. Ce n'est plus la lutte des classes qui explique le monde, c'est l'inadaptation, le handicap, la dépression. Il faut aider l'Homme à réaliser son développement personnel, le *dé-stresser*, lui redonner confiance en lui, l'amener à son bien-être, lui permettre de s'ajuster au Monde tel qu'il est, plutôt que de le changer. En un mot comme en cent, et dans une optique de dressage à peine masquée, il faut lui dire comment faire, car il ne sait plus, comment faire pour se saisir de ce Monde, immonde, l'exploiter plutôt que le dé-construire pour le re-construire autrement, en somme le persuader de devenir un mouton qui hurle avec les loups ! Sauf qu'un mouton qui hurle avec les loups, cela reste, quand même, eh oui... ! Un mouton ! Et ça se voit.

Mais, ce qu'apporte une telle critique, c'est d'interroger les psychanalystes : ont-ils pris toute la mesure, toute la portée de l'acte de dissolution de l'EGP par Lacan ? La réponse est non ! Toute la portée, cela renvoie au fait que cet acte est à prendre, à la fois comme un acte analytique, mais aussi, mais encore comme un acte politique, car on n'est pas devant une simple décision arbitraire, voire une lubie de Lacan, d'un Lacan déclinant, comme certains ont voulu le faire accroire.

Depuis 1980 jusqu'à aujourd'hui, c'est l'éclatement et la dispersion qui encore et encore restent le sort des regroupements d'analystes dits lacaniens. Les associations ou les écoles déjà formées depuis les années 1980 et 1990, ou celles formées ou en constante formation ou re-formation depuis les années 2000, ont beaucoup de mal à dépasser le stade du simple regroupement associatif. Et pour ceux qui

croient à l'école, celle-ci reste l'Arlésienne dont on parle toujours et que l'on ne voit...pas encore, sauf à la décréter telle, ce qui n'arrange rien à l'affaire en donnant d'emblée une réponse là où la question ne semble pas encore avoir pu correctement, c'est-à-dire analytiquement et politiquement, se poser.

Les psychanalystes lacaniens semblent ainsi oublier de l'acte de dissolution de Lacan, en 1980. Ils sont, au contraire, habités par un « rêve de retour à un état d'avant la dissolution ». Les faux regroupements effectués à l'occasion et face à cette préparation de loi de santé publique de 2004 comprenant un article 52 réglementant l'usage du titre de psychothérapeute l'ont parfaitement démontré, tout au long de cette période allant de 2003 à 2012. Ils ont d'ailleurs fait révélateurs de positions différentes. Trois positions concernant la dissolution sont repérables : le déni, le refoulement et la forclusion de l'acte de dissolution.

Comment lever un tel oubli de ce qui fut un acte analytique et politique de Lacan ? C'est l'enjeu, aujourd'hui, de ce troisième *moment*. Mais, pour ce faire, il faut reprendre l'impensé de la dissolution – alors que tout cela, la réflexion, l'analyse, avaient bien commencé par un travail de et sur la dissolution, avec l'épisode de *La Cause freudienne* (du 21 février 1980 à fin mars 1981) et la revue *Delenda* –, cet impensé qui est à la source de la dispersion des analystes lacaniens depuis la dissolution. Comment, donc, de la dissolution, aujourd'hui en formuler la plus juste interprétation ? Faisant un rapprochement entre la fondation, par Lacan, de l'EFP, et la dissolution de la même EFP par le même Lacan, on peut développer l'idée que la dissolution aura été l'envers de la fondation et que fondation-dissolution participent, au fond, d'une même structure, celle de l'acte fondateur du sujet.

Il faudrait, bien sûr, que la psychanalyse guérisse un jour, pas trop tard, de la psychothérapie. Il faudrait introduire la cité, dans la psychanalyse (l'inverse ayant déjà été effectué). Il faudrait aussi situer la psychanalyse, comme toute autre discipline « psy », entre science et marché. Autant de « il faudrait » qui au fil de la réflexion permettent de saisir, les tenants et les aboutissants de l'ensemble de l'aventure psychanalytique, de l'origine freudienne, en passant par la refonte lacanienne... et jusqu'à aujourd'hui.

La lutte contre l'empire de la médecine sur la psychanalyse, puis celle concernant l'emprise de la psychologie, renforcée en cela par le formidable développement / enveloppement des sciences humaines depuis l'après-guerre, et qui s'infiltrèrent partout aujourd'hui jusqu'au niveau de la « nouvelle gouvernance », laquelle s'en sert pour gérer (quel vilain mot, « gérer » quand il s'agit de l'humain !), c'est-à-dire tenir ses populations au moyen du consumérisme et introduire l'illusion d'un sujet réduit à ne se préoccuper, comme on le lui enseigne, que de sa petite auto-entreprise, surcontrôlée par l'État, tout cela montre que l'envahissement des psychothérapies, comme l'arbre qui cache la forêt, fait partie d'un vaste ensemble insidieux et suspicieux à visée gestionnaire – et gestionnaire jusque de l'intimité des sujets –, qui se dévoile, se démasque petit à petit. C'est un peu nouveau dans l'Histoire et la plupart des psychanalystes n'avaient pas pris, semble-t-il, la mesure, ne s'y voyant inquiétés qu'au titre d'une poussée des psychothérapeutes, une lutte catégorielle, voulant les déloger de là où ils campaient, c'est-à-dire les détrôner de leur place dominante dans le traitement individuel du malaise dans la *Kultur*.

La formation du psychanalyste, plus précisément et rigoureusement, le *passage du psychanalysant au*

psychanalyste représente ici le cœur de la réflexion, puisqu'il forme le point d'achoppement et de séparation d'avec le reste des pratiques professionnelles qui traitent du malaise et, plus généralement de toutes les professions accréditées, garanties, réglementées par l'État. La formation du psychanalyste ne se fait pas par une formation diplômante, universitaire ou institutionnelle privée, ni même par sélection cooptative (ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas dans les faits !). La formation du psychanalyste, c'est d'abord sa cure, sa psychanalyse poussée jusqu'à, non pas son terme, mais sa fin, ce qui n'est pas toujours équivalent, puis le moment de passage du psychanalysant au psychanalyste, l'amenant à ce changement de position du divan au fauteuil.

C'est un problème épineux, complexe depuis le début de l'invention freudienne, c'est une spécificité de la formation du psychanalyste, elle s'avère inacceptable pour l'État qui ne la reçoit que comme une atteinte à son autorité légale et qui n'a alors plus aucune prise sur un psychanalyste qui « ne s'autorise que de lui-même », même s'il faut y ajouter ensuite « et de quelques autres », qui ne sont en aucune manière des fonctionnaires de l'État. Réduire, de gré plutôt que de force, mais la force n'est pas à terme à exclure, la psychanalyse à l'une des psychothérapies ordinaires permettrait ainsi à l'État d'imposer ses évaluations et contrôles divers et de délivrer alors sa sacro-sainte, allez savoir pourquoi, garantie d'État.

... C'est ce qui, néanmoins, est pourtant en train de se cogiter, *nolens volens*. On sait, cependant, de sources bien informées, que c'était le projet du Dr Accoyer, président de l'Assemblée Nationale... avant l'élection présidentielle de mai 2012. Qu'en est-il depuis le bouleversement politique... ?

Mais quel remède, face à cette situation, quel plan stratégique envisager de proposer à la soi-disant

communauté analytique, si dispersée ? En d'autres mots, comment, pour nous psychanalystes, nous orienter ?

À la toute fin des propos, on peut énoncer ceci : les psychanalystes, français notamment, vont être sommés par l'Histoire, qui s'écrit *en ce moment*, de s'orienter, mais comment ? Il serait vain, même si c'est *a minima* très honorable, bien que parfaitement insuffisant, comme l'ont montré diverses tentatives par le passé, de se contenter d'une résistance. Faudra-t-il alors se résoudre, courageusement, à créer un espace politique où il deviendrait possible de débattre non pas de la place du psychanalyste dans la cité, mais, à l'inverse, de la place de la cité dans la psychanalyse, afin que non seulement la portée révolutionnaire de la découverte freudienne au niveau du sujet autant que de la *Kultur* ne soit pas perdue, mais qu'elle soit pertinemment et incisivement renaissante à la mesure des butées, voire des impasses, mais aussi des issues qui se profilent et seront proposées ou imposées dans les civilisations déclinantes ou émergentes où nous vivons.

La place de la cité dans la psychanalyse ? Ce serait quoi, pour vous ? Pour moi, cela consisterait d'abord à considérer que les analystes ne doivent pas renoncer, dans tous les lieux privés ou publics, les institutions de soins, à accueillir la cité, ses membres, ses représentants, dans la psychanalyse. Comment ? En ne baissant pas les bras, en ne renonçant pas, surtout pas, à se soutenir des signifiants « psychanalyse » et « psychanalyste », même s'il n'y a pas d'« être » du psychanalyste, ce n'est pas pour autant, socialement et sociologiquement parlant, qu'il n'y a pas de psychanalystes pour et dans la cité. Y renoncer, se déclarer, par exemple, « psychiatre qui pratique par ailleurs (redoutable par ailleurs) la psychanalyse » ne convient pas. Pas plus que d'énoncer d'un air enten-

du que l'on est « psychologue à l'hôpital et psychanalyste chez soi ». Avez-vous remarqué que les quatrièmes de couverture des livres d'analystes ont changé ces derniers temps ? Jadis, on lisait qu'Untel était psychanalyste, aujourd'hui la périphrase annonce, avec moult circonlocutions parfois, qu'Untel « pratique ou exerce la psychanalyse à Paris ou ailleurs », mais aussi qu'il est « agrégé de l'université », « professeur des universités » ou simple « maître de conférences », « docteur en ceci ou en cela », de préférence docteur en médecine et psychiatre, « membre de ceci ou de cela », une institution prestigieuse de préférence, qu'il « dirige telle ou telle collection chez tel éditeur » réputé pour sa collection psychanalytique, etc. Tout cela pour ne plus dire qu'il EST (on l'accuserait sans doute de n'avoir rien compris, qu'il n'y a pas d'être du psychanalyste), qu'il EST « psychanalyste », que cela s'appelle couramment et ordinairement comme cela dans le discours très ordinaire de tous les jours, et dans toutes les sociétés, depuis Freud. Que ce soit une prétention, certes, toujours à mettre et remettre à l'épreuve, on est d'accord, mais que, quand même, cette prétention, il lui semble avoir quelques éléments à faire valoir pour la soutenir.

Sinon, comment voulez-vous que le public, la cité dans la psychanalyse, en somme, y comprenne quelque chose ? Pour elle, un médecin est un médecin, un psychiatre un psychiatre, un psychologue un psychologue, un psychothérapeute un psychothérapeute. Un psychanalyste, dans ce cas, si l'on ne peut « se dire » tel, c'est quoi... ? La *passé*, dispositif inventé par un certain Jacques Lacan, si telle reste bien sa vocation, ne devait-elle pas servir à préciser la réponse à cette question : pourquoi quelqu'un, à la fin de son analyse, un sujet donc, maintient-il toujours son désir de passer à la pratique, d'occuper la

place et la fonction de *sujet-supposé-savoir*, place et fonction qu'occupait jusque-là pour lui son analyste et dont il vient à l'instant de le faire chuter dans un *désêtre*, dans le décours même de sa propre *destitution subjective* ?

Une bibliographie

1. Introductions à la psychanalyse, la pratique et la théorie, les enjeux

- Sophie AOUILLE, Pierre BRUNO, Franck CHAUMON, Guy LÉRÈS, Michel PLON et Erik PORGE, *Manifeste pour la psychanalyse*, Paris, La Fabrique, 2010.
- Jacques NASSIF, *Comment devient-on psychanalyste ?*, 2^e éd. augmentée, Toulouse, Erès, collection « Psychanalyse autrement », 2012.
- Erik PORGE, *Des fondements de la clinique psychanalytique*, Ramonville Saint-Agne, Erès, « Point Hors Ligne », 2008.
- Elisabeth ROUDINESCO, *Pourquoi la psychanalyse ?*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1999, rééd. Paris, Flammarion, Champs, 2001.
- Alain VANIER, *Une introduction à la psychanalyse*, Paris, Nathan, 1996, 2^e éd. Paris, Armand Colin, 2010.

2. Sigmund Freud, biographies et histoire

- Henri F. ELLENBERGER, *Histoire de la découverte de l'inconscient*, New York, Basic Books, 1970, Villeurbanne, 1974, rééd. Paris, Fayard, 1994.
- Peter GAY, *Freud, une vie* (1988), Paris, Hachette, 1991.
- Ernest JONES, *La Vie et l'Œuvre de Sigmund Freud*, New York, Basic Books Inc., 1957, Paris, PUF, Paris, 1969, 3^e éd. Paris, PUF, 1990 (3 vol.).
- Patrick LANDMAN, *Freud*, Paris, Les Belles Lettres, 1997.
- René MAJOR et Chantal TALAGRAND, *Freud*, Paris, Gallimard, « Folio biographies », 2006.

Octave MANNONI, *Freud*, Paris, Le Seuil, collection « Écrivains de toujours », 1968.

Marthe ROBERT, *La Révolution psychanalytique – La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, Paris, Payot, 1984.

3. Sigmund Freud, l'œuvre

L'œuvre de Freud a été traduite en français, à partir de 1920-1930, avec l'autorisation de S. Fischer Verlag GmbH, Frankfurt am Main, et de la Sigmund Freud Copyrights, Colchester (UK). Autorisation accordée aux éditeurs Gallimard, Payot, PUF. Puis les œuvres complètes ont été publiées aux PUF (voir ci-dessous). Elles sont dans le domaine public depuis 2010.

Sigmund FREUD, *Œuvres complètes, Psychanalyse*, directeurs de la publication André Bourguignon et Pierre Cotet, directeur scientifique Jean Laplanche, 21 vol., Paris, PUF, 1989-2012.

4. Dictionnaires

Roland CHEMAMA et Bernard VANDERMERSCH (éds.), *Dictionnaire de la psychanalyse* (1995), Paris, Larousse, 1998.

Alain DE MIJOLLA (éd.), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Calmann-Lévy, 2002 (2 vol.).

Pierre FÉDIDA, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Larousse, 1974.

Pierre KAUFMANN (éd.), *L'apport freudien – Éléments pour une encyclopédie de la psychanalyse*, Paris, Bordas, 1993.

Jean LAPLANCHE et Jean-Bertrand PONTALIS, *Vocabulaire de la psychanalyse* (1967), Paris, PUF, 13^e éd. 1997.

Elisabeth ROUDINESCO, *Histoire de la psychanalyse en France*, Paris, Ramsay, 1982, Le Seuil, 1986, Librairie Arthème Fayard, 1994 (2 vol.).

Elisabeth ROUDINESCO et Michel PLON, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1997.

5. Jacques Lacan, biographies et histoire

Paul-Laurent ASSOUN, *Lacan*, PUF, Paris, collection « Que sais-je ? » n° 3660, 2003.

Paul BERCHERIE, *Lacan*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Franck CHAUMON, *Lacan, la loi, le sujet et la jouissance*, Paris, Michalon, 2004.

Jean-Pierre CLÉRO, *Le Vocabulaire de Lacan*, Paris, Ellipses, collection « Vocabulaire de... », 2002.

Alain DIDIER-WEILL, Emil WEISS et Florence Gravas (propos recueillis par —), *Quartier Lacan. Témoignages sur Jacques Lacan*, Paris, Denoël, collection « L'espace analytique », 2001.

Philippe JULIEN, *Pour lire Jacques Lacan*, Toulouse, Érès, 1985, puis Paris, 1990, EPEL, repris sous le titre *Le Retour à Freud de Jacques Lacan, L'application au miroir*, Paris, Le Seuil, « Points Essais », 1995.

Anika LEMAIRE, *Jacques Lacan*, Bruxelles, Mardaga, collection « Psychologie et Sciences Humaines », 1977.

Jean-Michel LOUKA, *... pas sans Lacan. Dix questions de clinique psychanalytique*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2011.

Erik PORGE, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, Ramonville Saint-Agne, Érès, collection « Point Hors ligne », 2000.

Elisabeth ROUDINESCO, *Jacques Lacan, Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée*, Paris, Fayard, 1993.

Elisabeth ROUDINESCO, *Lacan, envers et contre tout*, Seuil, Paris, 2011.

Alain VANIER, *Lacan*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Moustapha SAFOUAN, *Lacanianana, Les séminaires de Jacques Lacan*, 2 vol. : Paris, Fayard, 2001 et Fayard, 2005.

6. Jacques Lacan l'œuvre

Selon le vœu de Lacan (1901-1981), son œuvre est exclusivement publiée par son gendre, Jacques-Alain Miller, aux Éditions du Seuil à Paris.

- Jacques LACAN, *Écrits*, Paris, Seuil, collection « Le champ freudien » dirigée par Jacques Lacan, 1966.
- , *Télévision*, Paris, Seuil, collection « Le champ freudien » dirigée par Jacques Lacan, 1973.
- , *Le Séminaire* (séminaire public tenu de 1953 à 1980), 25 vol., Paris, Seuil, collection « Le champ freudien » dirigée par Jacques Lacan, 1975-...
- , *Autres Écrits*, Paris, Seuil, collection « Le champ freudien » dirigée par Jacques-Alain et Judith Miller, 2001.
- , *Le Triomphe de la religion, précédé de Discours aux catholiques*, Paris, Seuil, collection « Le champ freudien » dirigée par Jacques-Alain et Judith Miller, 2005.
- , *Des Noms-du-Père*, Paris, Seuil, collection « Le champ freudien » dirigée par Jacques-Alain et Judith Miller, 2005.
- , *Mon enseignement*, Paris, Seuil, collection « Le champ freudien » dirigée par Jacques-Alain et Judith Miller, 2005.
- , *Je parle aux murs. Entretiens de la chapelle de Sainte-Anne*, Paris, Seuil, collection « Le champ freudien » dirigée par Jacques-Alain et Judith Miller, 2011.

★

Jacques Lacan, La psychanalyse réinventée, film d'Elisabeth Kapnist, écrit par Elisabeth Roudinesco, et *Jacques Lacan parle, La conférence de Louvain 1972, suivie d'un entretien*, film de François Wolff, DVD Arte Vidéo réf. K8187, 2008.

7. D'autres grands auteurs psychanalystes à consulter et lire

- Karl ABRAHAM (1877-1925), *Œuvres complètes*, 2 vol. (1965), Paris, Payot, 1989.
- Françoise DOLTO (1908-1988), *Psychanalyse et Pédiatrie* (1939), Paris, Seuil, 1971.
- , *Le Cas Dominique*, Paris, Seuil, 1971.
- , *Au jeu du désir*, Paris, Seuil, 1981.
- , *Séminaire de psychanalyse d'enfant I et II*, Paris, Seuil, 1982 et 1985.
- , *Sexualité féminine, la libido génitale et son destin* (1982), Paris, Gallimard, 1996.
- , *Les Étapes majeures de l'enfance*, Paris, Gallimard, 1994.
- , *Les Chemins de l'éducation*, Paris, Gallimard, 1994.
- Sandor FERENCZI (1873-1933), *Les Écrits de Budapest*, 1899-1907, Paris EPEL, 1994.
- , *Œuvres complètes (Psychanalyse I, II, III, IV)*, Paris, Payot, 1968-1982.
- , *Journal clinique, janvier-octobre 1932*, Paris, Payot, 1985.
- Anna FREUD, la fille de Sigmund Freud (1895-1982), *Le Traitement psychanalytique des enfants*, Vienne, 1927, Paris, PUF, 1951.
- , *Le Moi et les mécanismes de défense*, Vienne, 1936, Londres, 1937, New-York, 1966, Paris, 1949, Paris, PUF, 1967.
- , *Le Normal et le pathologique chez l'enfant*, Londres, 1965, Paris, Gallimard, 1968.
- , *L'Enfant dans la psychanalyse* Paris, Gallimard, 1976.
- , *Les Conférences de Harvard*, Londres, 1992, Paris, PUF, 1994.
- , *The Writings of Anna Freud*, 8 vol., New York, International Universities Press, 1966-1980.

Melanie KLEIN (1882-1960), *The Writings of Melanie Klein*, R.E. Money Kyrle, B. Joseph, E. O'Shaughnessy and Hanna Segal (eds.), 4 vol., London, Hogarth Press, 1975.

———, *La Psychanalyse des enfants*, Londres, 1932, Paris, PUF, 1969.

———, *L'Amour, la haine et le besoin de séparation*, Londres, 1937, Paris, Payot, 1968.

———, *Essais de psychanalyse*, Londres, 1948, Paris, Payot, 1967.

———, *Envie et gratitude et autres essais*, Londres, 1957, Paris, Gallimard, 1968.

———, *Psychanalyse d'un enfant*, Londres, 1961, Paris, Tchou, 1973.

———, *Le Transfert et autres écrits*, Londres, 1975, Paris, PUF, 1995.

Donald Woods WINNICOTT (1896-1971), *Clinical Notes on Disorders of Childhood*, Londres, Heineman, 1931.

———, *L'Enfant et sa famille. Les premières relations*, Londres, 1957, Paris, Payot, 1971.

———, *L'Enfant et le monde extérieur. Le développement des relations*, Londres, 1957, Paris, Payot, 1972.

———, *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Londres, 1958, Paris, Payot, 1971.

———, *Processus de maturation chez l'enfant*, Londres, 1965, Paris, Payot, 1970.

———, *Jeu et réalité*, Londres, 1971, Paris, Gallimard, 1975.

———, *La Consultation thérapeutique et l'enfant*, Londres, 1971, Paris, Gallimard, 1972.

———, *Fragment d'une analyse*, Londres, 1975, Paris, Payot, 1975.

———, *La « petite Piggie ». Traitement psychanalytique d'une petite fille*, Londres, 1977, Paris, Payot, 1980.

———, *Déprivation et délinquance*, Londres, 1984, Paris, Payot, 1994.

———, *Le Bébé et sa mère*, Londres, 1987, Paris, Payot, 1992.

———, *Lettres vives*, Londres, 1987, Paris, Gallimard, 1989.

———, *Conseils aux parents*, Londres, 1993, Paris, Payot, 1995.

8. Sur l'un des concepts fondamentaux de la psychanalyse : le transfert

Paul-Laurent ASSOUN, *Leçons psychanalytiques sur le transfert*, Paris, Economica-Anthropos, Poche Psychanalyse, 2006.

Jean-Michel LOUKA, *De la notion au concept de transfert de Freud à Lacan*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Michel NEYRAUT, *Le Transfert* (1974), Paris, PUF, collection « Le fil rouge », 2^e éd., 1980.

Solal RABINOVITCH, *La folie du transfert*, Scripta, Editions Erès, Ramonville Saint-Agne, 2006.

Moustapha SAFOUAN, *Le transfert et le désir de l'analyste*, Editions du Seuil, Paris, avril 1988.

9. Sur le rapport privilégié de la psychanalyse au féminin

Serge ANDRÉ, *Que veut une femme ?*, Paris, Éditions Navarin, 1986, Paris, Seuil, collection « Points Essais », 1995.

Paul-Laurent ASSOUN, *Freud et la femme*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, 1993, édition de poche, Paris, Payot & Rivages, 1995, 2003.

Patrick AVRANE, Liliane GHERCHANOC, Micheline GLICENSTEIN, Dominique GUYOMARD, Philippe PORRET et Sylvie SESÉ-LÉGER, *Invention du féminin*, Actes du colloque de la Société de Psychanalyse Freudienne les 18 et 19 novembre 2000, Paris, Éditions Campagne Première, 2002, 2^e éd. 2006.

Wladimir GRANOFF et François PERRIER, *Le Désir et le féminin, précédé d'un texte (1978) de René Major et suivi d'une Postface (1991) par Wladimir Granoff*, Paris, Éditions Aubier-Montaigne, collection « La psychanalyse prise au mot » dirigée par René Major, 1979, Paris, Aubier, 1991.

- Jean-Michel LOUKA, *Féminin pluri-elle. Psychanalyse*, e-book, Montpellier, Psychasoc Éditions Travail social et Psychanalyse, 2012.
- Jacqueline SCHAEFFER, *Le refus du féminin, Postface de René Roussillon*, Paris, PUF, collection « Quadrige Essais Débats », 1997, 2008.
- Sylvie SESÉ-LÉGER, *L'Autre féminin*, Paris, Société de Psychanalyse Freudienne et Éditions Campagne Première, 2008.
- Colette SOLER, *Ce que Lacan disait des femmes, Étude de psychanalyse*, Paris, Éditions In Progress, 2004.
- Markos ZAFIROPOULOS, *La Question féminine, de Freud à Lacan. La femme contre la mère*, Paris, PUF, Philosophie d'aujourd'hui, 2010.

Table des matières

1. Oui, j'ai fait une psychanalyse...	9
2. L'inconscient	11
3. L'Œdipe	12
4. Le désir	13
5. Un psychanalyste dans la cité	14
6. Un psychanalyste dans la cure	17
7. Docteur ne veut pas dire médecin	19
8. Psychanalyse et médecine	20
9. Psychanalyse et psychiatrie	21
10. Psychanalyse et psychologie (dite clinique) ...	22
11. Psychanalyse et psychothérapie(s)	24
12. Psychanalyse et université	25
13. Déclaration / installation	27
14. L'inégalité des statuts	28
15. Du transfert	29
16. Psychanalyse et féminin	30
17. La fin d'une analyse	32
18. L'association / l'école	33

19. La formation du psychanalyste	35
20. La passe	36
21. Le séminaire	37
22. Le cartel	38
23. Les colloques / congrès / symposium	39
24. L'édition	40
25. La psychanalyse mortelle	41
26. L'avenir	42
27. Un texte déclaratif : « Vive la psychanalyse ! »	44
Une bibliographie	55